



Liquidation de bien! Porblème avec le notaire et l'expert...HELP

Par **alice40100**, le **07/03/2013** à **13:26**

Bonjour,

J'ai besoin de votre aide !!!

Je suis actuellement en liquidation de bien.

Nous sommes divorcer, mais mon ex-avocate n'avait pas demandé les scellers de l'appartement et des meubles!

1 an se sont écoulé et le divorce est prononcé...

Je soupçonnais mon ex-avocate d'être contre moi et cela s'est avéré juste.

Nous avons eu une première réunion avec le notaire de mon ex mari, car nous avions se notaire là en commun!

Nous nous sommes mis d'accord pour l'expert et nous devons tout deux verser le montant de 500 euros chacun sur le compte du notaire Je l'ai fais début décembre et je n'ai eu aucune nouvelle...

...Mon avocate est arrivé 5 min avant la fin de la réunion et il a commencé la réunion sans elle, j'étais seule! Le notaire m'avait proposé juste à la fin de mettre sur papier mon accord sur le montant que l'expert mettra avant même d'avoir fait l'expertise

Début Janvier 2013, je prend contact avec mon ex-avocate^pour lui demander comment se fait il que nous n'avons pas de nouvelle du notaire et de l'expert et elle me répond qu'elle n'en sait rien!

J'ai patientée 1 semaine et là comme par magie mon avocate prend contact avec moi, en me prévenant que l'expert est passé juste avant les fêtes de fin d'année, le montant qui a été donné par l'expert est moins qu'il y a 6 ans en sachant que nous avions tout rénové...

Et c'est là que je lui demande pour qu'elle raison je n'étais pas mise au courant et pour quelles raisons je n'y ai pas assisté...et c'est là qu'elle se met à me gueuler dessus en me disant que nous verrons tout cela avec la partie adverse le jour de la réunion.

Une fois que nous avons raccrochée, sur le coup de la colère, j'ai décidée de téléphoner au notaire pour avoir des explications sur cette mascarade! J'ai payée mon expert j'estime avoir le droit de connaître l'heure et la date du passage et d'y être présente!

Lorsque j'ai eu le notaire au bout du fil, ou plutôt son fils, je lui demande les raisons pour lesquels je ne suis pas prévenus et des explications de l'expertise!

Il a commencé à avoir peur..tout ce qu'il sortait de sa bouche n'avait aucun sens...il m'avoue que mon ex belle mère venait chez eux...il me dit qu'une vente public serait une perte en sachant que le montant de l'expertise est une perte pour moi uniquement!

Juste avant la nouvelle réunion de janvier, j'ai changée d'avocat et là ils ont été perturbé...Nous avons reporté cette réunion pour fin février. Ma nouvelle avocate est excellente.

Malheureusement j'ai fais de nouvelles découverte lors de la réunion de février! apparemment l'appartement est délabré! que dans l'état actuel de l'appartement il ne peut pas être mis en location! il n'y a plus de meubles.

Je suis énervé! après tout ce que j'ai investis mon temps, mon énergie, mon argent pour arranger cet appartement, lui l'a dégeulassé!

Entre la vente public et lui vendre à lui (car monsieur veut récupérer ma moitié) mon coeur balance!

J'ai envie de lui faire payer car durant notre mariage il me battait et d'ailleurs je n'avais jamais porté plainte contre lui car j'espérais qu'il change!

Apparemment une personne mauvaise ne change pas au point de détruire l'appartement pour faire diminuer le prix!

Que faire? quoi choisir? entre la vente public ou gré à gré? aidez moi j'ai besoin d'avis...

Par **alice40100**, le **07/03/2013** à **13:28**

En sachant que lui n'a pas versé les 500 euros!!! j'ai payé et c'est lui qui était présent avec l'expert et ce n'étais pas ça qui était convenu